

nous atteler pour enrayer les conflits qui surgissent dans le monde entier.

Nous connaissons tous les nouveaux problèmes qui ont remplacé les dichotomies simples de la Guerre froide :

- la fragilité des nouveaux États et le caractère provisoire des institutions démocratiques;
- les conflits ethniques, le nationalisme et le racisme;
- la prolifération des armes de toutes sortes et des mécanismes de contrôle inefficaces;
- l'exploitation abusive de l'environnement et la dévastation de régions entières de la planète;
- la menace de migrations massives de réfugiés politiques et économiques.

Ces problèmes constituent un menu indigeste auquel nos dirigeants politiques doivent faire face, et vous serez contents d'apprendre que je n'ai pas l'intention d'approfondir chacun d'entre eux ce matin. Je veux plutôt vous entretenir du cadre que privilégie le Canada pour aborder ces questions : la «sécurité coopérative» — parce que ce concept correspond de plus en plus à la façon dont les autres pays pourraient gérer leur mode d'intervention dans ce nouvel environnement qui suscite des interrogations. Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'il est essentiel que tous les pays conjuguent leurs efforts et coopèrent pour que nous puissions parvenir à la stabilité à long terme.

Cette approche mène directement à l'engagement ferme et sans équivoque du Canada à l'égard des Nations Unies. En périodes de prospérité comme en périodes de difficultés — et ces dernières ont été nombreuses — le Canada a toujours cru que les Nations Unies étaient le meilleur moyen d'atteindre la stabilité à l'échelle internationale. D'autres pays ont misé surtout sur des relations de pays central à pays satellite à une époque où la plupart des pays du monde faisaient partie de blocs.

Avec la fin de la Guerre froide, toutefois, les Nations Unies ont revêtu une nouvelle importance. De nombreux États sont désormais plus disposés à recourir aux institutions multilatérales pour résoudre les problèmes et plus enclins à faire appel au Conseil de sécurité et à d'autres organismes des Nations Unies pour débattre des questions clés en matière de paix et de sécurité et prendre des décisions à cet égard.

En raison de ce changement d'attitude envers les Nations Unies, les possibilités de faire de cet organisme le point central de résolution des conflits sont énormes. Dans son *Agenda pour la paix*, le Secrétaire général trace la voie à suivre en revitalisant et en éclaircissant le rôle des Nations Unies en matière d'intervention. Il demande également aux pays membres de